



Direction des Territoires,
de l'Alimentation et de la Mer

Direction

Saint-Pierre, le 24 NOV. 2015

Le Directeur des Territoires, de
l'Alimentation et de la Mer

à
Monsieur le Président du Conseil Territorial
BP 4208
97500 Saint-Pierre

Référence : 215.733
Vos réf. : 3999/2015

Affaire suivie par : Joël DURANTON
dtam-975@equipement-agriculture.gouv.fr
Tél. 05 08 41 12 02 - Fax : 05 08 41 39 50

Objet : demande de mise à disposition de 2 agents

Monsieur le Président,

En réponse à votre sollicitation du 20 novembre 2015, j'ai le regret de vous informer qu'il ne m'apparaît pas possible d'accéder à votre demande de mise à disposition d'agents de la DTAM pour procéder à la décoration extérieure de votre bâtiment pour les fêtes de fin d'année.

Cette opération me semble en effet trop éloignée de l'esprit de la mise à disposition de la Collectivité Territoriale des services de l'État, telle que précisé à l'article L06454-1 du CGCT.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.



JOËL DURANTON
DTAM
Le Directeur des Territoires,
de l'Alimentation et de la Mer